

Marie Moret à Henri Buridant, 18 janvier 1896

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-56

Collation4 p. (441r, 442v, 443r, 444r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Henri Buridant, 18 janvier 1896, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47261>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [18 janvier 1896](#)

Lieu de rédaction 14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire [Buridant, Henri \(1864-1927\)](#)

Lieu de destination Guise (Aisne) - Familistère, appartement n° 276

Description

Résumé Divers sujets relatifs à l'administration du journal *Le Devoir* : traite de monsieur Capdeville, compte du journal, lecture du *Devoir* à la bibliothèque du

Familistère, intérêt de messieurs Drecq et Lommer (sic) pour le journal. Sur une réclamation de monsieur Peltier, quincaillier à Guise, relative à des factures impayées par Marie Moret, qui irrite celle-ci : demande à Buridant de régler l'affaire. Sur le « pauvre père Grançon ». Sur le temps qu'il fait à Nîmes.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Économie domestique](#), [Météorologie](#)

Personnes citées

- [Drecq \[monsieur\]](#)
- [Fabre, Auguste \(1839-1922\)](#)
- [Grançon \[monsieur\]](#)
- [Lommert, Ovide](#)
- [Peltier \[madame\]](#)
- [Peltier \[monsieur\]](#)

Lieux cités [Guise \(Aisne\) - Familistère : bibliothèque](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Nîmes 18 janvier 1898

Mon cher Burdett,

Je vous confirme ma
lettre d'hier. Je regois la vôtre
et vous retourne ci-joint,
regularisée, la traite de M.
Capdeville. Merci à nou-
veau pour vos indications
à ce sujet.

— Bien sûr aussi tout
ce que vous énumérez
dans votre lettre. Merci.

— Pris note des encassem-
ents que vous me
signalez, aussi je ne vous
envoie pas le fonds, vous
épargnant suffisamment

pouvez encore, pour
ce mois-ci.

— Merci des indications
touchant le Dernier et
la Bibliothèque for-
melle. Je vous
dis que nous ne votons de
M. Drege, et de M.
Lammer.

— La réclamation de
M. Peltier m'étonne
beaucoup, et lorsque
ses échelles sont tenues
de façon inquiétante
pour les disants.

Je paie toujours
comptant ce que j'achète,
et je ne vîlîte jamais
qu'après, sans m'assurer
que je ne fais rien à

personne.

Ce qui se passe
n'est pas de nature
à me faire plaisir.

La romaine, Salter
25.00 que M. Peltier, paie
à 1^{er} 90 lui a été
payée 2^{er} 90 en l'absence
ci-joint la facture
acquittée par Madame
Peltier.

La même femme a
acquitté la facture qui
règle comptant la boîte
à lait et le moulin
à poivre. Ci-joint aussi
la facture acquittée.

Il ne reste que le

1^{er} 80
richard, qui a dû être
lui aussi payé comptant.
Il n'en a pas la facture
~~comme facture acquittée~~ ^{à recevoir} donc 0^{er} 0^{er} à lui
~~mais~~ facture ~~acquittée~~ et facture je
vous en prie remarquer
à M. Peltier que sa
réclamation intempestive
me gênera beaucoup
pour l'expier. Et pour ma
copie - t'il maintenant
1^{er} 90 la romaine Salter
qu'il m'a fait payer 2^{er} 90
Il me déçoit donc ^{1^{er} 90} de ce chef
— Je regrette, mon
cher Buridant, de vous
former ces ennuis ; mais
ce sont de ces choses que
vous négligerez magistra-

Il - D'abord je le
tous fais.

Le pauvre Vé
Brancion ! Nous espérons
qu'il retrouve dans ses
nouvelles conditions de
vie, pain et satisfaction
et bon travail.

La température est
très douce. Nous ne
nous sommes senti de
gelée que pendant
de ou 3 jours. Et le
soleil est presque
toujours là. La pluie
est rare en ce pays.

Au revoir, cher
Buridant ; à vous
et aux vôtres toute
la famille (Monseigneur
Frère compris) envoie
l'expression de ses
meilleurs sentiments

Marie Godin

M. Nous me retournez si
vous plait, après que nous vous
en ferons servi, les factures
Peltier ; elles sont bonnes à
garder (ainsi que celle que
vous nous ferez donner pour
le réchaud. Merci à l'avance.

Priez je vous en prie

M. Peltier de l'assurer
tout de suite sur
les titres s'il ne
reste pas encore
des choses écrites
comme dues par
moi ; car ce qu'il
vient de réclamer
est pour l'année
1894 ; il est vrai
que sa facture étant
datée du 27, il
a dû aller jusqu'au
bout de l'année
sans ses livres.

N'importe il est
bon d'appuyer nos
sur le fait, puisque
nous en avons
le motif. Et pour
mes rapports futurs
avec lui, je souhait
que la chose ne se
renouvelle pas. Ma règle ^{est toujours de}
payer comptant.

Agreez si vous plie,
Mennich le Directeur
et au nom de toute
ma considération

Marie G.